

Pourquoi ne puis-je y mettre qu'une petite quantité de pelouse ?

L'herbe de tonte étant très riche en eau, un excès dans le compost aurait tendance à faire pourrir celui-ci. C'est pourquoi l'apport d'herbe dans le sac biodégradable ne doit pas excéder 25% du volume de vos déchets organiques. Trop de gazon empêche un compost de bien se développer et peut entraîner des moisissures.

Si vous avez trop de gazon pour le sac biodégradable, vous pouvez le laisser sécher. Il pourra vous servir, par exemple, pour pailler votre potager ou vos pieds de plantes fragiles et ainsi les protéger de la sécheresse ou des adventices.

Peut-on y mettre les langes biodégradables ?

Les langes ne sont plus autorisés dans les sacs biodégradables depuis janvier 2022. Il n'existe malheureusement pas de langes jetables totalement compostables.

Est-ce que tous les sacs biodégradables ou « OK Compost » sont valables ?

Non. Seuls les sacs réglementaires portant le logo de la Ville sont acceptés à la collecte des déchets organiques. Ceux-ci sont clairement identifiable grâce au rappel des consignes de tri et au logo de la Ville.

Existe-t-il des sacs biodégradables plus grands ou plus petits ?

A l'exception des conteneurs réservés aux immeubles, il n'existe pas d'autres formats pour les sacs biodégradables. Le sac de 25L est le plus adapté pour un ménage de 3 à 4 personnes. Il s'agit également d'un optimum économique. Un sac plus grand ou plus petit se révélerait être plus coûteux que le sac de 25L. De plus, une fois rempli, un sac plus grand risquerait de se déchirer sous le poids des déchets qui y sont entreposés.

Existe-t-il des supports pour sac adaptés au sac biodégradable ?

Oui, vous trouverez des supports pour les sacs biodégradables dans les supermarchés et drogueries d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve.

Pourquoi mettre le sac dans un support aéré, pourquoi ne pas le mettre au sol ?

Les sacs compostables destinés à la collecte des déchets organiques sont fabriqués à partir d'amidon de maïs. Outre son caractère biodégradable, le sac fabriqué à partir de matière végétale est aussi perméable à l'air. Il est donc important de laisser circuler l'air du sac afin de permettre l'évaporation naturelle de l'eau contenue dans les déchets de cuisine. (Jusqu'à 17% d'eau évaporée en 3 jours). Conserver le sac dans une poubelle fermée, favorise sa dégradation...

